

ci ne tire nullement à sa fin. La Cour de *Manheim* ne veut encore se relâcher en rien de ce qui regarde le Fief de *Pleistein* & le Comté d'*Ortenau*, dont nous avons dit quelque chose ailleurs *. Et au lieu d'apprendre l'arrivée prochaine à *Mayence* du Baron de *Wreede*, Ministre d'Etat de l'Electeur Palatin, où l'affaire paroissoit devoir être réglée définitivement, on sçait qu'il est parti de *Manheim* pour se rendre à la Cour de France, chargé d'une commission relative aux propositions faites à Son Altesse Electorale pour l'accommodement de ses prétentions. Mr. *Keith*, Ministre d'Angleterre auprès de Leurs Majestés Impériales, a présenté un Mémoire à la Cour au sujet de la même affaire. Il y est fait aussi mention du différend sur l'hipothèque de la *Silésie*. Ainsi, l'on est dans l'incertitude du tour qui sera donné par les Cours intéressées, pour amener l'une & l'autre de ces grandes difficultés au but d'une amiable composition.

II. Quoique l'on parle le moins à *Vienne* de l'affaire de l'élection d'un Roi des Romains, la Cour ne laisse pas de donner à cet important objet toute l'attention qu'il mérite ; mais sans s'écarter des premiers principes que Leurs Majestés Impériales ont adoptés sur ce sujet, savoir, de ne rien précipiter dans une affaire de cette nature, & d'attendre que les considérations supérieures du bien public & de l'intérêt de l'Empire ayent prévalu sur les préjugés qui se sont élevés lorsque cette affaire a commencé d'occuper les esprits. C'est sur le même principe que sont dirigées toutes les démarches que l'on continuë de faire par rapport à cet objet. On parle

* Voyez le Journal de Février dernier, page